

## **Accélération de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique : les sept conventions signées sous la présidence de SM le Roi**

(MAP) Voici les sept conventions, signées mardi à Mohammedia sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et destinées à accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique.

- Convention cadre relative à la mobilisation du foncier public pour le développement du réseau national des zones logistiques multi-flux, signée par MM. Aziz Rebbah, ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et Driss El Azami El Idrissi, ministre délégué chargé du budget.

- Convention entre l'État et le secteur privé relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Observatoire marocain de la Compétitivité logistique (OMCL), signée par MM. Aziz Rebbah, Driss El Azami El Idrissi, Mme. Miriem Bensalah Chaqroun, présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), MM. Younes Tazi, directeur général de l'Agence marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) et Hicham Saadli, président de l'OMCL.

- Contrat d'application pour la période 2014-2020 relatif à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux import-export, signé par M. Aziz Rebbah, Mme. Fatima Marouane, ministre de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, MM. Driss El Azami El Idrissi, Mohamed Mamoun Bouhdoud, ministre chargé des Petites entreprises et de l'Intégration du secteur informel. Il a également été signé par M. Mohammed Sadiki, secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Mme Miriem Bensalah Chaqroun, MM. Younes Tazi, Abdelilah Hifdi, président de la Fédération du Transport et Hassan Sentissi El Idrissi, président de l'Association marocaine des Exportateurs.

- Contrat d'application pour la période 2014-2020 relatif à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de distribution interne, signé par MM. Mohamed Hassad, ministre de l'Intérieur, Aziz Rebbah, Driss El Azami El Idrissi, Mohamed Mamoun Bouhdoud, Mohammed Sadiki, Mme Miriem Bensalah Chaqroun, MM. Younes Tazi et Abdelilah Hifdi.

- Contrat d'application pour la période 2014-2020 relatif à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de matériaux de construction, signé par MM. Aziz Rebbah, Driss El Azami El Idrissi, Mohamed Mamoun Bouhdoud, Mme Miriem Bensalah Chaqroun, Younes Tazi et Abdelilah Hifdi.

- Contrat d'application pour la période 2014-2020 relatif au développement de la formation et des compétences logistiques, signé par M. Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres, MM. Aziz Rebbah, Abdesslam Seddiki, ministre de l'Emploi et des Affaires sociales, Abdelaadim Guerrouj, ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Driss El Azami El Idrissi. Il a également

été signé par M. Larbi Bencheikh, Directeur Général de l'Office de Formation professionnelle et de Promotion du Travail (OFPPT), Mme Miriem Bensaleh Chaqroun, MM. Hafid Kamal, Directeur Général de l'Agence nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), Younes Tazi et Abdelilah Hifdi.

- Convention de partenariat relative à l'aménagement de la desserte nord reliant le port de Casablanca à la zone logistique de Zenata, signée par MM. Mohamed Hassad, Aziz Rebbah, Driss El Azami El Idrissi, Khalid Safir, wali de la région du Grand Casablanca et Gouverneur de la préfecture de Casablanca, Chafik Benkirane, Président du Conseil régional du Grand Casablanca, Ali Salem Chagaf, Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia, Mohamed Sajid, Président de la Commune urbaine de Casablanca, Mohamed Menassar, Président du Conseil préfectoral de Casablanca, Mohamed El Aatouani, Président du Conseil préfectoral de Mohammedia, Mohamed Rabie Khlie, Directeur Général de l'Office national des Chemins de Fer (ONCF), Oussama Loudghiri, directeur général de la Société nationale du Transport et de la Logistique (SNTL) et Mme Nadia Laraki, Directrice Générale de l'Agence nationale des Ports.(MAP).